

CHAM INFO

Le magazine d'information du Centre Hospitalier de l'Agglomération Montargoise

Découvrez le métier de

TECHNICIEN DE LABORATOIRE

Sur la photo : vérification de l'automate Cobas 6000, utilisé pour des bilans de biochimie, d'hormonologie et de toxicologie



LES ACTUALITÉS
DU CHAM

FEUILLE DE ROUTE : LE PROJET
d'ETABLISSEMENT

LANCEMENT DE LA CAMPAGNE DE
VACCINATION COVID

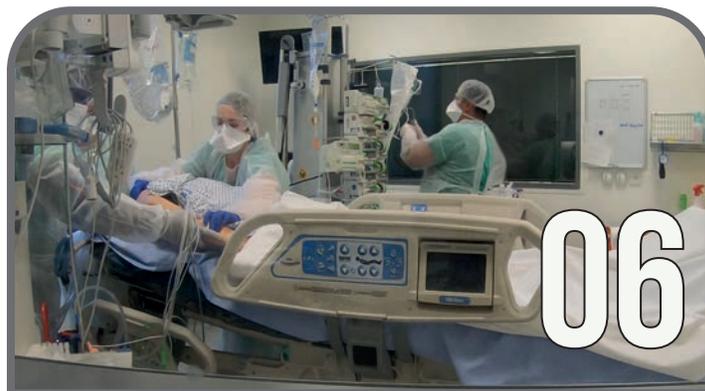
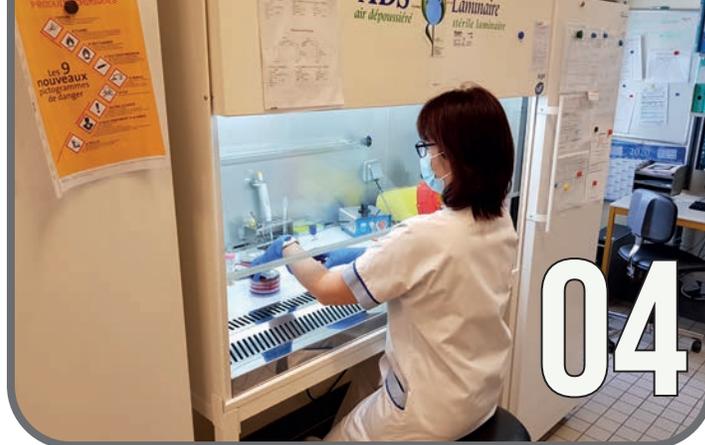
ISSN 2274-827X



9 772274 827003 >

SOMMAIRE

- 03** Éditorial
- 04** Technicien de laboratoire
- 06** Prise en charge des patients Covid
- 07** Les soins de support en oncologie
- 08** Le projet d'établissement
- 10** Actualités du CHAM
- 17** Elections de la CSIRMT
- 17** Visite de la Chirurgie Générale et Digestive, Urologie par les représentants des usagers
- 18** Marie-Laure CARNEZAT
Nouvelle présidente du conseil de surveillance
- 19** Focus sur...
- 20** Des vœux en vidéo pour 2021
- 20** Animations en EHPAD-USLD
- 22** Aménagement des réserves
- 23** Lancement de la campagne de vaccination Covid
- 24** Zoom sur la qualité n°13



ÉDITORIAL



Madame, Monsieur, Docteur,

En ce début d'année, alors que l'épidémie de la Covid-19 n'est pas encore jugulée, les perspectives peuvent paraître incertaines !

Néanmoins, je veux rester optimiste et pointer les éléments positifs qui se dégagent. D'une part, notre projet d'établissement a été validé par nos instances en décembre 2020. Il fixe les lignes d'horizon de développement du CHAM dans son environnement et les orientations à cinq ans de ses projets. Des axes transversaux ont été déterminés, les pôles ont établi leurs projets et les fonctions supports les prestations et programmes qu'ils doivent fournir dans le cadre de leurs attributions.

Ces projets de pôle vont se concrétiser dans les contrats qui seront passés entre le directeur et chacun des pôles cliniques, Médecine, Chirurgie, Femmes-enfants et URIAL Psy . Ces contrats d'objectifs et de moyens prioriseront , sur une année, les objectifs à atteindre et les projets à mettre en place, pour améliorer la prise en charge de nos patients, en qualité et dans la sécurité des soins attendue. Je n'oublie pas notre secteur personnes âgées qui occupe une place prépondérante dans notre établissement et pour lequel un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens sera prochainement étudié pour une signature à fin juin 2021.

D'autre part, la constitution des filières de soins, dans les différentes spécialités déterminées dans le projet médical partagé du GHT du Loiret sont mises progressivement en œuvre. Elles permettront de fluidifier le parcours du patient au sein des établissements du GHT.

Enfin, la campagne de vaccination progresse. Le CHAM a été retenu pour vacciner les résidents de ses EHPAD, les professionnels de santé, de ville comme de l'établissement. Il s'agit de protéger nos aînés, et les soignants, au sens large, hospitaliers ou libéraux. A terme, la vaccination de la plus grande partie de nos concitoyens permettra de retrouver une vie plus conforme à celle que nous connaissions il y a un an. Et ce sans oublier les gestes barrières, qui demeurent et sont indispensables à appliquer y compris post vaccination. J'en profite pour renouveler mes remerciements envers vous, agents du CHAM, quel que soit votre métier, pour les efforts fournis pour assurer la continuité des soins et prendre en charge à la fois les patients covid et tous les autres. Je sais votre épuisement. Nous saurons faire face TOUS ENSEMBLE UNIS et continuer à remplir notre mission pour les patients de l'est du Loiret. Je sais compter sur vous et votre sens du service public.

Très cordialement.

Jean-Luc DAVIGO
Directeur



CHAM INFO

DIRECTEUR DE PUBLICATION
Jean-Luc DAVIGO

RÉDACTEUR EN CHEF
Nadia CRITON

COMMUNICATION
Cédric DE RYCKE

CONCEPTION / PAO
Cédric DE RYCKE

CRÉDITS PHOTOS

Cédric De Rycke, Maëlle Jouannin, Marie-Laure Carnezat, MNH, PRAP-25, Fotolia (AMATHIEU, gam16, Levente Gyori, Pavel Mastepanov, Web Buttons Inc, ニコ), 123RF (aurielaki, David Lerach, kakigori, ostapenko, subarashii21)

ADRESSE

Centre Hospitalier de l'Agglomération Montargoise
658 rue des Bourgoins
45200 AMILLY

Tél : 02 38 95 91 11
Fax : 02 38 95 90 22

CONTACT PRESSE / COMMUNICATION
Cédric DE RYCKE

Tél : 02 38 95 94 00
cderycke@ch-montargis.fr

www.ch-montargis.fr



TECHNICIEN DE LABORATOIRE

Le technicien de laboratoire peut exercer dans de nombreux secteurs : laboratoire d'analyse de biologie médicale, dépôt de sang, pharmacie, cosmétique, alimentation et agroalimentaire, police scientifique, environnement, eau, énergie, santé, agriculture... Au Centre hospitalier de l'agglomération montargoise (CHAM), il réalise les examens biologiques, qui permettent au médecin d'établir un diagnostic, de confirmer une pathologie ou de vérifier l'efficacité d'un traitement : un rôle essentiel dans la bonne prise en charge des patients.



L'équipe du service est composée de :

- 20 techniciens de laboratoire
- 3 secrétaires
- 2 agents de services hospitaliers
- 5 biologistes

À l'hôpital, le technicien de laboratoire d'analyses de biologie médicale met en œuvre les technologies nécessaires à l'obtention des résultats des examens de biologie médicale ou d'anatomie et cytologie pathologiques à visée de prévention, de dépistage, de diagnostic et de suivi thérapeutique.

C'est-à-dire qu'il effectue des analyses de sang, d'urine, de tissu, afin de déceler une maladie, une infection, une grossesse, une carence...

Il se charge des manipulations, qu'elles soient manuelles ou avec l'aide d'analyseurs.

A la fin du processus, les résultats sont validés par un médecin biologiste avant transmission.

Le technicien de laboratoire doit respecter des protocoles stricts et encadrés par la réglementation, nécessaires pour l'accréditation du laboratoire dans lequel il exerce. Cette accréditation est indispensable à la certification d'un établissement de santé comme

le CHAM.

Le circuit du prélèvement suit un processus de réalisation basé sur 3 étapes principales, sous la responsabilité du laboratoire :

• Pré analytique

Cette phase comprend le prélèvement d'un échantillon biologique, le recueil des éléments cliniques pertinents, la préparation, le transport et la conservation de l'échantillon biologique jusqu'au lieu d'analyse.

• Analytique

Cette phase est le processus technique permettant l'obtention d'un résultat d'analyse biologique, après validation de la qualification des analyseurs et de chaque dosage.

• Post analytique

Cette phase comprend la validation, l'interprétation contextuelle du résultat ainsi que sa communication

appropriée au prescripteur et au patient, dans un délai compatible avec l'état de l'art. Une prestation de conseil peut être associée.

COMMENT DEVENIR TECHNICIEN DE LABORATOIRE ?

Pour exercer ce métier, il existe des diplômes allant du BAC+2 au BAC+3, dont la formation est accessible via la plateforme Parcoursup.

BAC +2 :

- BTS de biochimie, analyses biologiques, et de technobiologie
- DUT de biologie, spécialité génie biologique, options analyses biologiques et biochimiques et/ou environnement
- ...

BAC +3 :

- Diplôme d'Etat de Technicien de Laboratoire Médical (DETLM)

Pour être technicien de laboratoire médical, il faut faire preuve de rigueur, de dextérité et de patience, tout en respectant la confidentialité. Le travail en équipe occupe également une part importante du quotidien.

« Technicien de laboratoire médical » est un métier passionnant et en perpétuel mouvement, qui demande d'utiliser des technologies de pointe. Il faut savoir s'adapter et se former régulièrement, car le matériel évolue vite, apportant sans cesse davantage de fonctionnalités et de précision. La robotique et l'informatique sont omniprésents. Nous sommes loin de l'image de la fiole et de la burette !



Ensemencement des prélèvements de microbiologie sous PSM (Poste Sécurisé Microbiologique) à flux laminaire.



Vérification manuelle d'une formule sanguine avec un microscope photonique double tête, couplé à une caméra vidéo.

LE LABORATOIRE D'ANALYSE DE BIOLOGIE MÉDICALE DU CHAM

Le laboratoire d'analyse de biologie médicale du CHAM fonctionne 24h/24 et 7j/7. Chaque année, il réalise **580 000 actes**.

Les prélèvements concernent :

- Des patients hospitalisés au CHAM, ou venant aux urgences, ou dans des structures externes.
- Des consultants (prélevés au niveau du service des consultations externes, avec prise de rendez-vous par téléphone au **02 38 95 90 85**).

La majorité des examens est réalisée sur le site. Les examens concernent les domaines de la biochimie générale et spécialisée, l'hématologie, l'hémostase, l'immuno-hématologie, la sérologie bactérienne et virale, la bactériologie, la virologie et la parasitologie.

En cas de transmission d'examen spécialisé à un laboratoire sous-traitant, le laboratoire du CHAM est garant des conditions de transport et de conservation des échantillons. 4900 actes ont été sous-traités en 2019.

Depuis 2010, le laboratoire est engagé dans la démarche qualité selon la norme NF EN ISO 15189 (accréditation N° 8-3689 dont la portée est disponible sur le site www.cofrac.fr).

Le Comité Français d'Accréditation (COFRAC) l'audite chaque année depuis 2015 afin de s'assurer de la compétence du laboratoire et de son personnel ainsi que de la qualité des résultats.

Pour répondre aux besoins transfusionnels des patients hospitalisés, le laboratoire gère un dépôt de sang de délivrance. En lien direct avec l'Etablissement Français du Sang (EFS) Centre Pays de la Loire, l'ARS lui délivre un agrément à renouveler tous les 5 ans. ■

PRISE EN CHARGE DES PATIENTS COVID

L'ensemble des services du CHAM a été impliqué dans l'accueil et/ou la prise en charge des patients touchés par la Covid. Une vidéo a été réalisée par le service communication de l'hôpital, afin d'expliquer comment se déroule l'organisation et le déroulement de la journée dans 2 de ces services : l'unité d'hospitalisation Covid et la réanimation Covid.



OÙ VISUALISER LA VIDÉO ?



<https://youtu.be/w56Kz-KQv7s>



<https://www.facebook.com/CHAM45200/posts/3722844124419219>



www.ch-montargis.fr
Onglet « Vidéos »
à gauche de l'écran



LES SOINS DE SUPPORT EN ONCOLOGIE

Des soins de support sont proposés gratuitement aux patients suivis en cancérologie au CHAM. Après un arrêt dû à la crise sanitaire, les séances de socio-esthétique ont pu reprendre dès le mois de décembre. Les autres soins de support redémarrent petit à petit. Les patients peuvent désormais venir aux soins de support un autre jour que celui de leur rendez-vous médical au CHAM.

Une partie de l'équipe de l'Hôpital de Jour Onco-Hématologie et du 3C, aux côtés de Charlotte, la socio-esthéticienne, et de M. DAVIGO, directeur du CHAM



Activité Physique Adaptée



Socio-Esthétique



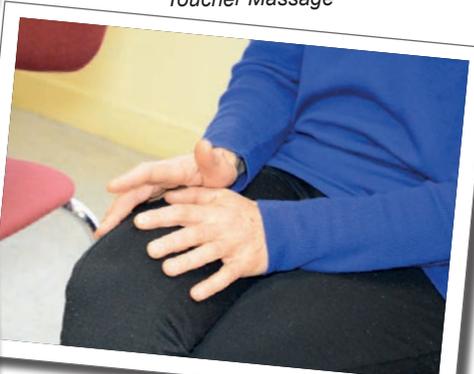
Toucher Massage



Shadow boxing



Accompagnement social



Soutien psychologique

Mais aussi : atelier nutrition, sophrologie, stomathérapie

LE PROJET D'ETABLISSEMENT

Au cœur du plan stratégique de l'hôpital pour les 5 années à venir, le projet d'établissement fixe les objectifs médicaux et d'amélioration de la qualité et de la sécurité des prises en charge à moyen terme. Il détermine les évolutions et adaptations de l'offre de soins de l'établissement au sein de son territoire de santé, au profit notamment d'une plus grande attractivité pour les patients mais aussi pour les professionnels. Le projet d'établissement a été élaboré à partir d'une **démarche participative**, impliquant l'ensemble des parties prenantes du CHAM.



1 Les axes transversaux, le cœur du projet médico-soignant

La construction des axes stratégiques du projet s'est faite au cours du séminaire qui a regroupé une centaine de collaborateurs du CHAM en juin 2020. Il a permis de définir la vision du CHAM en 2025.

A partir de cette vision partagée et commune, trois axes ont été identifiés pour guider l'ensemble des services, pôles et directions :

- **Renforcer** l'attractivité du CHAM vis-à-vis des patients et des professionnels
 - Rendre l'établissement attractif pour les patients en développant l'expérience patient et en proposant une offre adaptée à la demande.
 - Conduire une politique de recrutement et de fidélisation proactive vis-à-vis des professionnels.
 - Renforcer la visibilité du CHAM pour favoriser l'activité en améliorant la lisibilité de l'offre à travers la communication institutionnelle ainsi que les relations ville-hôpital (médecins traitants, réseau infirmier, etc.).
- **Développer** des innovations de prises en charge, organisationnelles et managériales
 - Moderniser la gouvernance.
 - Avoir une approche organisationnelle innovante adaptée aux pratiques et aux besoins des acteurs.
 - Développer des outils de travail et des liens entre les différents acteurs.
- **Conforter** l'ouverture et le positionnement du CHAM sur son territoire
 - Structurer et rendre lisible les parcours de soins sur le territoire en lien avec l'axe 1.
 - Adapter les organisations pour fluidifier les parcours de prise en charge en anticipant l'amont et l'aval de la prise en charge ainsi qu'en simplifiant les parcours internes à l'établissement.
 - Renforcer l'ancrage et le dialogue avec nos partenaires sur le territoire en déployant des dispositifs facilitant la coordination et en renforçant la dynamique partenariale.

2 La déclinaison dans les projets de pôle*

- **Pôle Médecine**
 - Structurer une unité dédiée de médecine ambulatoire
 - Créer une activité de coro scanner et d'IRM cardiaque
 - Développer le télésuivi des pathologies chroniques
 - Créer une unité de neurologie
 - Créer des chambres seules en oncologie
 - Créer une unité de soins palliatifs
- **Pôle Chirurgie**
 - Implanter une unité de revascularisation coronaire
 - Former des IPA (Infirmier en Pratique Avancée)
- **Pôle Femme-Enfant**
 - Poursuivre l'humanisation des services de soins du Pôle
 - Mettre en place l'externalisation des urgences pédiatriques avant 2023
 - Créer un partenariat (sur les spécialités pédiatriques)
 - Développer de l'offre de consultation (sophrologie, adolescentes, acupuncture, fertilité...)
 - Créer un parcours de formation au sein du pôle
 - Développer l'usage des outils numériques et digitaux
 - Mettre en place une unité kangourou (unité d'hospitalisation et de soins mère et enfants)
 - Mettre en place une Unité GHR (Grossesse à Haut Risque)
 - Mettre en place le Diagnostic anténatal et obtenir l'autorisation de pratiquer les ponctions de liquides amniotiques
- **Pôle URJAL** (Urgences, Réanimation, Imagerie, Anesthésie, Laboratoire, SPRJ)
 - Mettre à plat les chemins cliniques Urgences en vue de l'intégration du rôle de Bedmanager
 - Accompagner les praticiens attachés associés dans leur démarche d'autorisation d'exercice
 - Poursuivre la collaboration avec le Groupement Hospitalier de Territoire
 - Mettre en place des organisations de soins en lien avec le projet architectural
 - Créer un UPUG (Unité Post urgences Gériatriques)
 - Créer des consultations non programmées
 - Promouvoir le développement professionnel
 - Poursuivre et développer les outils du système d'information (laboratoire et brancardage)
 - Créer des chartes de fonctionnement des services transversaux
 - Développer les prises en charge innovantes

- Capitaliser sur le retour d'expérience Covid pour faire face aux crises sanitaires et s'adapter aux besoins
- Créer une activité de prélèvement de cornée en lien avec la biomédecine

● **Psychiatrie** (rattachée au Pôle URIAL-Psy)

- Mettre en place l'IPA (Infirmier en Pratique Avancée)
- Développer la prise en charge adolescents et la transition vers l'âge adulte
- Développer le lien avec la CPTSM (Communauté Psychiatrique de Territoire en Santé Mentale)
- Adapter les locaux du CMPE (Centre Médico Psychologique Enfants) de Gien
- Capitaliser sur l'expérience Covid-19 (Télé suivi psychiatrie)
- Construire un projet d'ouverture de lits pour l'électro-convulsivothérapie
- Mettre en place l'Appartement thérapeutique / associatif
- Renforcer le service d'addictologie
- Développer la filière géronto-psychiatrique
- Renforcer le Projet Thérapie Familiale
- Mettre en place un parcours entre les Urgences et la Psychiatrie Adultes
- Appliquer la procédure de déclaration d'hospitalisation (demande d'un tiers)
- Développer la communication sur la Prévention au Suicide
- Développer les usages numériques
- Elargir les offres de formation
- Développer la formation PSSM (Premiers Secours en Santé Mentale)
- Développer la réhabilitation psycho-sociale
- Sécuriser le circuit du médicament
- Structurer les liens avec le pôle femme-enfant (pédiatrie et pédopsychiatrie)

● **Direction des EPA** (Etablissements pour Personnes Âgées)

- Poursuivre la mise en place du CPOM (Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens)
- Renforcer le management de proximité avec les staffs interprofessionnels, le binôme infirmier / aide-soignant, cadres et cadres supérieurs de pôle
- Clarifier les parcours résident et harmoniser les pratiques
- Définir l'autonomie de la gouvernance des établissements pour personnes âgées et la coordination avec les fonctions support du CHAM
- Actualiser les fiches de poste des agents administratifs
- Etudier la proposition d'une alternative au manque d'effectif de kinésithérapeutes
- Humaniser les Chemins Fleuris et le Fil de l'eau
- Améliorer la traçabilité des soins et le circuit du médicament
- Renforcer la coopération avec la psychiatrie
- Développer la prise en charge non médicamenteuse

3 Les Projets des fonctions support*

● **Projet Social-RH, management et IFSI**

(Institut de Formation en Soins Infirmiers)

- Donner du sens à nos actions
- Améliorer la gestion des ressources humaines
- Améliorer les conditions de travail et favoriser le bien-être au travail
- Renforcer la politique de formation
- Accompagnement des agents dans les évolutions liées aux nouvelles activités
- Fidéliser le personnel

● **Projet Qualité, Gestion des Risques et Expérience usagers**

- Garantir une démarche qualité continue
- Renforcer la culture sécurité et de maîtrise des risques
- Améliorer les pratiques dans le respect des exigences réglementaires
- Améliorer l'accueil des usagers
- Favoriser les retours d'expérience des patients dans les projets de l'établissement
- Mesurer la satisfaction des usagers

● **Projet Gestion, Développement durable, Service économique et travaux**

- Définir le plan d'actions « développement durable »
- Investir dans du matériel innovant
- Améliorer les conditions hôtelières (humanisation)
- Développer les partenariats public-privé
- Développer la place des pôles dans la gestion de l'établissement
- Développer la contractualisation
- Renforcer le contrôle interne

● **Schéma directeur des systèmes d'information**

- Les projets internes au CHAM (sécurisation des accès, infrastructure, courrier dématérialisé, etc.)
- Les projets de Groupement Hospitalier de Territoire (messagerie sécurisée, dossier médical partagé, téléconsultation, etc.)
- Les projets déclinés dans les axes transversaux (rendez-vous en ligne, informatisation, bornes, etc.)

● **Schéma directeur architectural**

- Restructurer le secteur chaud et les Urgences
- S'adapter aux nouvelles attentes des patients, notamment en termes de confort
- Poursuivre le virage ambulatoire et adapter l'architecture de l'établissement
- Construire l'Institut de Formation en Soins Infirmiers sur le site d'Amilly et transformer le R+1 de la Gérontologie pour réaliser des logements pour les internes
- Inscrire l'évolution immobilière dans une démarche de développement durable



4 Garantir la mise en œuvre de notre projet d'établissement

La vie de notre projet d'établissement ne s'arrête pas à sa rédaction. Le projet d'établissement, s'il permet d'alimenter la réflexion sur le positionnement et les projets du CHAM dans le contexte régional et national, doit néanmoins faire l'objet d'une stratégie de déploiement, d'évaluation régulière et de communication afin de l'adapter à l'évolution du contexte et garantir sa réussite.

Par sa dimension projective, notre projet d'établissement nécessite un suivi et une actualisation. Parmi ces évolutions, le CHAM devra notamment tenir compte des orientations et feuilles de route issues du Projet Régional de Santé, du Schéma Régional de l'Offre de Soins, Médico-Social et des Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens. Les coopérations, qui se développeront dans le cadre de la mise en œuvre du Groupement Hospitalier de Territoire, pourront également évoluer.

Ainsi, pour garantir la réussite de notre projet d'établissement nous avons élaboré une stratégie de déploiement qui comporte 3 dimensions :

- 1- Notre stratégie de mise en œuvre du projet d'établissement
- 2- Notre suivi et évaluation de la mise en œuvre
- 3- Notre stratégie de communication autour du projet d'établissement

* projets soumis à une étude de faisabilité

ACTUALITÉS DU CHAM

► VISITE DU SOUS-PRÉFET DE MONGARGIS AU CHAM 1er octobre et 10 novembre 2020



Le 1er octobre 2020, Régis CASTRO, sous-préfet de Montargis, est venu au CHAM pour visiter quelques services des pôles chirurgie (chirurgie générale & digestive, urologie), URIAL (urgences, réanimation) et femme-enfant (gynécologie-obstétrique), ainsi que le SSR (Soins de Suite et de Réadaptation). Sa seconde visite du 10 novembre 2020 était

particulière, car le plan blanc avait été réactivé et le plan Vigipirate élevé au niveau «Urgence attentat». Le sous-préfet a pu échanger quelques mots avec des services du pôle médecine (unité covid, cardiologie, oncologie, consultations externes, médecine aiguë gériatrique) et l'Unité d'Hospitalisation Psychothérapeutique (UHP).

► JOURNÉE D'INFORMATION « MOIS SANS TABAC »

13 octobre 2020



Le 13 octobre 2020, L'ELSA (Equipe de Liaison et de Soins en Addictologie) organisait, en partenariat avec la MNH (Mutuelle Nationale des Hospitaliers), une journée d'information dans le cadre du mois sans tabac.

Au total, près d'une centaine de personnes est venue au stand, pour se renseigner.

Un challenge de stepper, animé par la MNH, était organisé entre les services du CHAM.

Objectif : monter le plus de marches possibles en 1 minute.

Les 3 premiers services dans le classement sont les suivant :

- Médecine Aiguë Gériatrique
moyenne de 159.50 marches montées en 1 min
- Chirurgie Générale & Digestive, Urologie - 156.62
- Médecine du Travail - 155

► DON DU COMITÉ DES FÊTES DE LOUZOUER

23 octobre 2020



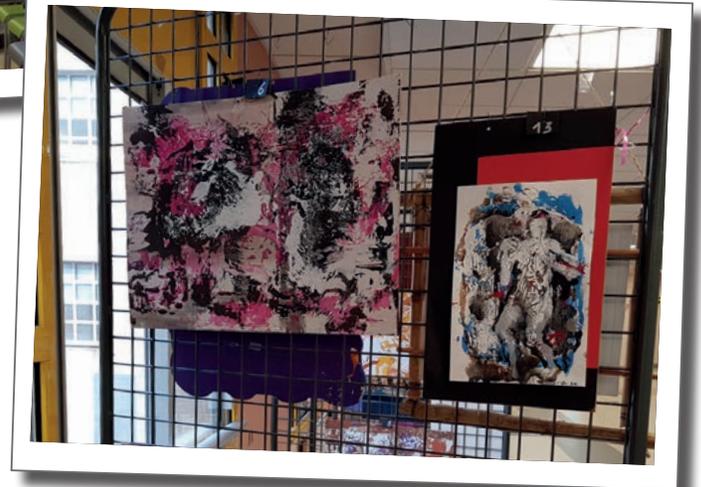
Avant la seconde période de confinement, le Comité des Fêtes de Louzouer est venu remettre un chèque de 1000 euros à l'association SEMAM.

SEMAM (Sourire pour les Enfants Malades de l'Agglomération Montargoise) est une association qui

propose des spectacles et offre des cadeaux à Noël, aux enfants hospitalisés et malades chroniques suivis au CHAM. Elle est gérée par du personnel de l'hôpital. Nous remercions le Comité des Fêtes de Louzouer pour ce don et leur soutien.

► EXPOSITION DE SEVANE, PATIENT À L'UHP

Du 2 au 6 novembre 2020



Actuellement patient à l'Unité d'Hospitalisation Psychothérapeutique (UHP) du CHAM, Sevane, de son nom d'artiste, a étudié à l'école des beaux arts. Passionné et créatif, il dédie beaucoup de son temps libre à peindre, dans les ateliers de l'UHP. Une exposition lui était dédiée, dans le hall d'accueil de l'hôpital et c'est avec fierté que l'artiste exposait les créations qu'ils avaient choisies pour l'occasion. Retrouvez toutes les oeuvres exposées de Sevane

en photos, sur la page Facebook du Centre hospitalier de l'Agglomération Montargoise.

► JOURNÉE D'ACCUEIL DES INTERNES EN MÉDECINE 18 novembre 2020

Le mercredi 18 novembre, l'après-midi était dédié à l'accueil des internes en médecine au CHAM.

Le programme consistait à leur faire découvrir les différents pôles et services de l'établissement, les sites intra et extra hospitaliers, les formations, et choisir des représentants des internes.

Nous leur souhaitons à tous la bienvenue et une excellente formation.

Nous remercions Jean-Paul Billault, Président de l'AME, qui est venu leur présenter l'Agglomération montargoise.



► DONS DE 50 000 € AU CHAM

16 décembre 2020



Le 16 décembre, le centre Elise (scintigraphie, médecine nucléaire), l'association Marie Curie de cancérologie à Montargis, le centre de radiothérapie et le TEP Scan du montargois faisaient chacun un don au CHAM, pour un montant total de 50 000

euros, afin d'aider l'hôpital dans ses projets.

C'est le Dr ASKOUL qui est venu remettre les chèques à Mme CARNEZAT, présidente du conseil de surveillance du CHAM, et M. DAVIGO, directeur du CHAM.

► DES JOUETS POUR LES ENFANTS DE LA PÉDIATRIE ET NÉONATOLOGIE

17 décembre 2020



L'association SEMAM (Sourire pour les Enfants Malades de l'Agglomération Montargoise) finance des spectacles et offre des cadeaux aux enfants hospitalisés au CHAM. L'association, présidée par le Dr Swar, chef du service de pédiatrie, est gérée par du personnel de l'hôpital.

Le Lions Club Montargis Gâtinais a souhaité également participer en faisant un don de doudous.

Grâce à votre aide et implication, les enfants hospitalisés ont été gâtés pour Noël. Un grand merci !

► **REPAS DE NOËL AU SELF DU CHAM**
17 décembre 2020



le 17 décembre, un menu de Noël était proposé au self du personnel du CHAM. Cette année encore et malgré les contraintes liées au contexte sanitaire, les agents ont pu savourer un délicieux déjeuner. Merci aux cuisines pour leur travail.

► **DISTRIBUTION DE CADEAUX EN PÉDIATRIE ET NÉONATOLOGIE**
18 décembre 2020

Le Père Noël n'oublie pas les enfants qui sont à l'hôpital. Le 18 décembre, il a fait un saut au CHAM pour rencontrer les plus petits présents en pédiatrie et néonatalogie (bébés prématurés) et leur offrir des cadeaux.

Cadeaux qui ont été financés par l'association SEMAM, avec la participation du Lions Club Montargis Gâtinais pour les doudous.

Sur la photo : les petites jumelles Yliana et Amélia, sur le point de quitter la néonatalogie dans les bras de leurs heureux parents.



► EXPOSITION DE L'ATELIER D'ART DE NARGIS du 21 décembre 2020 au 1er janvier 2021

En fin d'année, des membres de l'Atelier d'Art de Nargis sont venus installés des œuvres, pour apporter quelques couleurs au hall d'accueil du CHAM. Au total, une quarantaine de créations a été exposée du 21 décembre au 1er janvier, dans le hall d'accueil de l'hôpital. Merci aux artistes !



► PREMIÈRE NAISSANCE DE L'ANNÉE 2021 AU CHAM 1er janvier 2021



Honorine, dont les parents Marine et Tristan demeurent à Amilly, est née le 1er janvier 2021 à 2h35 et pèse 3360 g. Elle est le premier bébé de l'année au CHAM. Félicitations aux heureux parents !

En 2020, il y a eu 1298 naissances au CHAM, dont 16 jumeaux.

Top des prénoms en 2020 au CHAM

Chez les Filles, les gagnantes sont : Mia (prénom donné 10 fois), Léa (8 fois), Emma (7 fois), Louise, Sarah, Julia, Léna (6 fois), Inès, Célia (5 fois).

Chez les Garçons, les gagnants sont : Léo (prénom donné 12 fois), Liam (10 fois), Gabriel, Arthur, Eden, Gabin (8 fois), Jules, Aaron (7 fois), Tom, Paul, Owen, Lucas, Sacha, Lyam, Nathan, Adam (6 fois)

► VOEUX 2021 : À LA RENCONTRE DES SERVICES DU CHAM 6, 7 et 8 janvier 2021



Rencontre avec le service de Réanimation

Face au contexte sanitaire exceptionnel lié à la Covid-19, la direction du Centre Hospitalier de l'Agglomération Montargoise a choisi de ne pas organiser de cérémonie des voeux en janvier 2021.

A la place, M. DAVIGO, directeur du CHAM, est passé dans l'ensemble des services et sites externes pour aller

à la rencontre du personnel. La journée du 7 janvier, il était accompagné de M. DOOR, député du Loiret, Mme CARNEZAT, présidente du conseil de surveillance, Dr HERNANDEZ, présidente de la commission médicale d'établissement (CME) et Dr NICOLA, vice-président de la CME.

► DON DE CHOCOLATS POUR LES EHPAD-USLD DU CHAM 25 janvier 2021



Le lundi 25 janvier, le Lions Club Montargis Rives du Loing offrait des chocolats à l'ensemble des agents des EHPAD-USLD du CHAM (la Cerisaie, la Clairière, les Chemins Fleuris, au Fil de l'Eau).

« Cette démarche citoyenne, en soutien de tous les acteurs si méritants de ces établissements, à été effectuée au nom et à la demande de l'ensemble des membres de l'association et de son Président 2020-2021. »

Merci pour l'aide et le soutien apporté régulièrement au CHAM. ■

ELECTIONS DE LA CSIRMT

Les élections de la Commission des Soins Infirmiers, de Rééducation et Médico-Techniques (CSIRMT) du CHAM ont eu lieu le 18 novembre 2020. Elles consistent à voter pour ses représentants.



La CSIRMT est une instance représentative des personnels qui participe à la mise en œuvre des soins infirmiers, de rééducation et médico-techniques au sein de l'établissement. Elle témoigne de l'implication du personnel dans le développement de la qualité de la prise en charge des patients.

RÉSULTATS DES ELECTIONS

Collège 1 - Cadres et cadres supérieurs de santé

- **Titulaires :**
Muriel MOREL, Sophie MONSAINT, Karine MARY, Anita POIRIER, Anne-Claire PRUDHOMME.
- **Suppléants :**
Sophie CHARPENTIER, Candide LEBOURGEOIS, Séverine BOUCHARD, Sylvie LEBEAU, Christelle TZOTZIS.

Collège 2 - Personnels infirmiers, infirmiers spécialisés, de rééducation et médico-techniques

- **Titulaires :**
Nadège CRAMAREGEAS, Sandrine NAVARRO, Caroline BECKER, Sandrine PROGEAS, Mélanie BAUDOIN.
- **Suppléants :**
Marie-Cécile SONVEAU, Florence BONZOM, Sabine GAILLARD, Sandrine ANDRIOLLO, Olivia ANSTETT.

Collège 3 - Aides-soignants et auxiliaires de puériculture

- **Titulaires :**
Janine PERRIER, Julie VINCENT.
- **Suppléants :**
Elsa JARRET, Christele LAISNE. ■

VISITE DE LA CHIRURGIE GÉNÉRALE ET DIGESTIVE, UROLOGIE

par les représentants des usagers



Le service de chirurgie générale & digestive, urologie a été entièrement rénové. Il est de nouveau ouvert depuis le 30 septembre 2020, avec uniquement des chambres individuelles. Le 11 décembre 2020, Dr ATIF, chef de service, Mme TZOTZIS, cadre de pôle, et Mme ESSAKO, cadre de santé, accueillent les 4 représentants des usagers, pour leur faire visiter le service : Mme BLANCHARD, Mme ADOBET, M. ALIX et M. MURCIA.

Qu'est-ce qu'un représentant des usagers ?

Le représentant des usagers est un acteur essentiel pour veiller au respect des droits des usagers du système de santé et à l'amélioration de la qualité du système de santé. Sa présence dans les instances décisionnelles et consultatives du système de santé est essentielle pour rendre effective la participation des usagers et contribuer à la définition des politiques de santé ou à l'organisation du système de santé au niveau local, régional et national : cela fonde la démocratie sanitaire.

Sa mission consiste à faire connaître les attentes des patients et à proposer de nouvelles orientations pour l'amélioration du système de santé.

Les représentants des usagers siègent dans toutes les instances : Conseil de Surveillance, COPIL Qualité, CSQS, Commission Activité Libérale, et suivent des formations du Collectif Interassociatif Sur la Santé (CISS) (circuit des médicaments...) et avec d'autres associations de la région, en lien avec l'Agence Régionale de Santé (ARS).

Bureau des relations avec les usagers :
02 38 95 90 56 ■

MARIE-LAURE CARNEZAT

NOUVELLE PRÉSIDENTE DU CONSEIL DE SURVEILLANCE DU CHAM



« L'hôpital est pour moi un univers particulièrement familier puisque j'ai passé plus de quatre décennies à la Mutuelle Nationale des Hospitaliers (MNH). J'ai terminé ma carrière tout récemment en tant que responsable de marché au sein de la Direction Marketing et communication.

Dans le cadre de mon parcours professionnel, j'ai croisé des hommes et des femmes admirables (directeurs, soignants ou personnels techniques), tous engagés dans la cause hospitalière et mutualiste. A leurs côtés, j'ai appris ce que veut dire "métier hospitalier" bien avant que la crise sanitaire ne le mette dans la lumière.

Retraîtée depuis le 1er janvier 2021, j'ai été élue Présidente du Conseil de surveillance du CHAM, le 14 octobre 2020. Mon histoire avec l'hôpital se poursuit donc, presque naturellement.

Je succède à Dominique Paré qui a marqué l'établissement de son empreinte et œuvré pour l'hôpital pendant plus de 12 ans. Etre à la hauteur de son action est un véritable défi que je relève volontiers.

Adjointe au Maire d'Amilly, Gérard Dupaty, depuis 2008, je suis également, depuis l'année dernière, conseillère communautaire. J'ai choisi de participer à la commission affaires sociales et santé de l'agglomération montargoise ainsi qu'à la commission santé et suivi du plan local de santé au PETR (Pôle d'équilibre territoire et rural) qui regroupe les 95 communes du Gatinais. Il s'agit, bien évidemment pour moi d'avoir la vision la plus large possible de la situation sanitaire locale pour permettre à l'hôpital d'occuper la place qui lui revient sur ce territoire.

J'ai eu la chance d'arriver au moment où le projet d'établissement, feuille de route pour les 5 années à venir, a été soumis et validé par le Conseil de surveillance. C'est le projet de tous : équipe de direction, médecins, soignants, techniciens, administratifs. J'aurai à cœur de le porter avec tous les acteurs de l'hôpital. ■ >>

FOCUS SUR...

▶ LES SERVICES TECHNIQUES



Les équipes des services techniques du CHAM sont composées d'électriciens, plombiers, menuisiers et peintres.

Elles ont pour mission d'assurer la maintenance des locaux et équipements, et des installations techniques.

Par leurs interventions, ces agents participent au bon fonctionnement de l'hôpital.

Les services techniques font partie de la direction des travaux, avec la sécurité-incendie, les espaces verts et l'ingénierie/contrats.

▶ LE BIOMÉDICAL

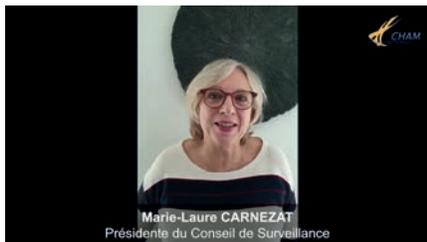


L'équipe du Biomédical est composée de 4 agents (2 techniciens, 1 ingénieur et 1 agent logistique à 50%). Les principales missions du service sont l'achat de dispositifs médicaux, la maintenance préventive et curative de ces équipements et des consommables associés. Ce qui implique des rôles de conseil, formation, assistance, inventaire, coordination et gestion des risques.

Les dispositifs médicaux sont de plus en plus sophistiqués et performants. Travailler au Biomédical demande des compétences en électronique, informatique, électricité, physiologie, qualité, normes de sécurité...

Le CHAM compte plus de 2500 dispositifs médicaux, allant du lecteur de glycémie au scanner d'imagerie médicale. ■

DES VOEUX EN VIDÉO POUR 2021



Crise sanitaire liée au Covid-19 oblige, la cérémonie des voeux au personnel de l'hôpital n'a pas pu avoir lieu cette année. Ce moment a tout de même été conservé, mais cette fois-ci en vidéo. Le fichier a été diffusé par messagerie interne et sur les réseaux sociaux, notamment sur la page Facebook du CHAM : www.facebook.com/CHAM45200 ■

ANIMATIONS EN EHPAD-USLD

EHPAD-USLD La Cerisaie - EHPAD La Clairière - USLD Les Chemins Fleuris - EHPAD Au Fil de l'Eau

Chaque mois, de nombreuses animations ont lieu dans les Établissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD) et les Unités de Soins de Longue Durée (USLD) du CHAM, grâce à une équipe très investie et motivée. Tour d'horizon de quelques journées passées dans la bonne humeur.

► LES 100 BOUGIES D'UNE RÉSIDENTE DE LA CLAIRIÈRE



Le dimanche 20 décembre 2020, Suzanne LÉGER fêtait ses 100 ans. Le 22 décembre, ses 2 fils, sa belle fille et un de ses petits-fils lui rendaient visite à l'EHPAD de la Clairière pour l'occasion. Elle a pu souffler ses bougies, ouvrir les cadeaux et manger son gâteau avec sa famille et l'équipe. Elle a été gâtée et ravie de cet après-midi festif qui lui était dédié.

► DISTRIBUTION DE CADEAUX AU FIL DE L'EAU

Les festivités de Noël ont perdurées dans l'ensemble des EHPAD-USLD du CHAM. A ce titre, le 24 décembre 2020, le personnel de l'EHPAD Au Fil de l'Eau, à Montargis, accompagné d'un bénévole en Père Noël, distribuait des cadeaux aux résidents. Un petit moment de joie et de bonne humeur, pour retomber en enfance en cette période de fin d'année.



► SEMAINE SUR LE THÈME DE L'EUROPE AUX CHEMINS FLEURIS



Au mois d'octobre, le personnel de l'USLD Les Chemins Fleuris organisait une semaine sur le thème de l'Europe. Les jours ont été très chargés, avec un atelier manuel pour les décorations du repas, un spectacle d'ombre, un repas à thème, particulièrement apprécié en cette période de crise

sanitaire liée au Covid-19, et un quizz sur les pays et traditions de l'Europe de l'Est. Une semaine pleine de charme et de couleurs, qui a su émerveiller les résidents.

► SEMAINE SUR LE THÈME DE L'EUROPE À LA CERISAIE

Les semaines à thème sont organisées en simultanément dans l'ensemble des EHPAD-USLD du CHAM. Les équipes et les cuisines font un travail remarquable, pour s'assurer de passer un bon moment avec les résidents.

La Cerisaie n'a pas échappé à ce moment festif. C'est avec joie et bonne humeur que des animations ont été organisées et un repas spécifique servi. Le groupe La Volga était également présent pour mettre de l'ambiance, tout en musique. ■



AMÉNAGEMENT DES RÉSERVES

Le groupe PRAP-2S (Prévention des Risques liés à l'Activité Physique dans le secteur Sanitaire et Social) du CHAM a pour objectif d'enseigner à repérer et analyser les risques d'une situation de travail, proposer des pistes d'amélioration (matériels, techniques) et prendre soin de soi-même, du patient, du résident. Il est composé de formateurs provenant de tout l'établissement et de différentes catégories professionnelles (médico-technique, administratif, paramédical). Il intervient sur différentes missions au sein de l'hôpital.



Avant : les rangements des réserves n'étaient pas optimisés. Les emplacements des produits n'étaient pas définis et leurs répartitions et positionnements pouvaient engendrer des troubles musculo-squelettiques.



Après : les rangements des réserves ont été classifiés dans des bacs étiquetés. Les emplacements des charges ont été pris en compte et prennent en considération la cinétique du corps humain, pour des postures mieux adaptées (en respectant les bons gestes lors d'un port de charge). Dans les réserves avec porte coupe-feu, le stockage des produits inflammables a été modifié pour respecter les consignes de sécurité. De plus, les obus à oxygène sont contenus dans des chariots spécifiques et sécuritaires pour les agents.

Le groupe PRAP-2S a été sollicité pour la réorganisation des réserves du service de « Chirurgie Générale & Digestive, Urologie » afin de pallier 3 problématiques principales :

- Le stockage trop important de produits et des commandes non proportionnelles aux besoins.
- Une mauvaise répartition des produits dans les réserves par catégorie professionnelle.
- Des équipements de stockage inadaptés ou inexistantes.

Au quotidien, pour les professionnels, de tels aménagements sont nécessaires pour :

- Améliorer l'organisation des réserves et les conditions de travail du personnel soignant.
- Evaluer et éviter une situation dangereuse d'un poste de travail.
- Prendre en compte les difficultés individuelles et collectives, pour préserver la santé de chacun.
- Éviter au maximum les TMS (Troubles Musculo-Squelettiques).

Les travaux de rénovation du service de « Chirurgie Générale & Digestive, Urologie » ont facilité le réaménagement des réserves et la mise en place d'une nouvelle organisation de l'activité professionnelle, en collaboration avec l'équipe

paramédicale du service.

Le soutien de l'équipe d'encadrement a rendu possible la réalisation du projet en autonomie.

Afin d'en assurer la réalisation, ce projet a été élaboré avec la collaboration des différentes équipes pluridisciplinaires du CHAM : règles de sécurité (incendie,) hygiène (lingerie/cuisine), pharmacie (stockage des produits), services techniques, services économiques (achat, budget) et une ergothérapeute du plateau de rééducation.

Chaque réserve est attribuée à une catégorie professionnelle et les différents produits sont étiquetés afin de faciliter la gestion des stocks.

Dans l'objectif de diminuer les risques de TMS, les réserves ont été aménagées en facilitant les déplacements et l'accès aux produits.

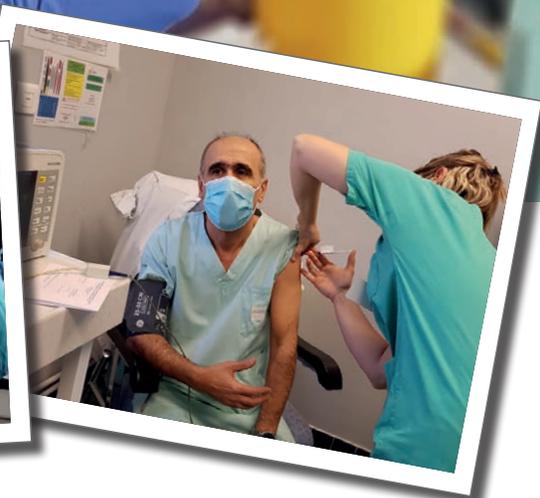
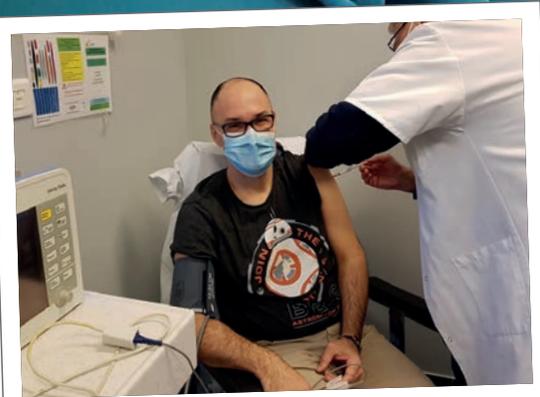
Les équipes sont informées des règles de manutention des charges.

Les appareils électriques sont regroupés dans un même lieu sécurisé afin d'être accessibles et chargés en permanence. ■

Myriam LHERBIER
AS au Plateau de Rééducation
Groupe PRAP-2S

Kelly LEFEUVRE
Ergothérapeute
au Plateau de Rééducation

LANCEMENT DE LA CAMPAGNE DE VACCINATION COVID



Les premières vaccinations contre la Covid ont débuté le vendredi 8 janvier 2021 au CHAM.

Conformément aux recommandations sanitaires, seules 3 catégories de personnes étaient concernées à cette date :

- Les personnes âgées vivant en EHPAD ou USLD
- Les professionnels de santé libéraux et hospitaliers de plus de 50 ans.
- Les professionnels de santé libéraux et hospitaliers de moins de 50 ans affectés de comorbidité (obésité IMC >30, BPCO, insuffisance cardiaque,

diabète de type 1 et 2, insuffisance rénale chronique...).

Des médecins libéraux se sont également portés volontaires pour participer à cette campagne de vaccination, en assurant une présence sur une ou plusieurs permanences au CHAM.

La vaccination a ensuite été élargie, petit à petit, à d'autres catégories de personnes, afin de protéger le plus de monde possible contre ce virus, qui s'est répandu au niveau mondial dès le mois de février 2020. ■



En route pour la prochaine certification HAS

Comme toute démarche continue de la qualité, le CHAM se prépare déjà à la prochaine visite de certification HAS appelée « V2020 ».

Le CHAM doit poursuivre ses dynamiques qualité et de gestion des risques autour de 3 nouveaux éléments :

- Nouveau référentiel comprenant 3 chapitres :
 - Le patient
 - les équipes de soins
 - l'établissement

- Nouveaux critères et nouvelles méthodes d'évaluation

- Visites de tous les établissements de santé publics du GHT45* sur la même période, avec le même coordonnateur des experts-visiteurs de la HAS...

...mais tout ceci vous sera précisé dans un prochain zoom sur la qualité.

*GHT : Groupement Hospitalier de Territoire



Mise en place d'un Comité de Retour d'Expérience (CREX) entre la Pharmacie du CHAM et les pharmacies d'officine de l'agglomération depuis 2016. Deux CREX par an sont organisés au CHAM.

OBJECTIFS

- Améliorer la qualité des prescriptions de sortie des patients hospitalisés au CHAM
- Créer une dynamique et des échanges entre les pharmaciens d'officines et les acteurs hospitaliers
- Améliorer la continuité de la prise en charge du patient à sa sortie



Nouveau manuel de certification disponible dans :
Interservice / Qualité / Certification HAS

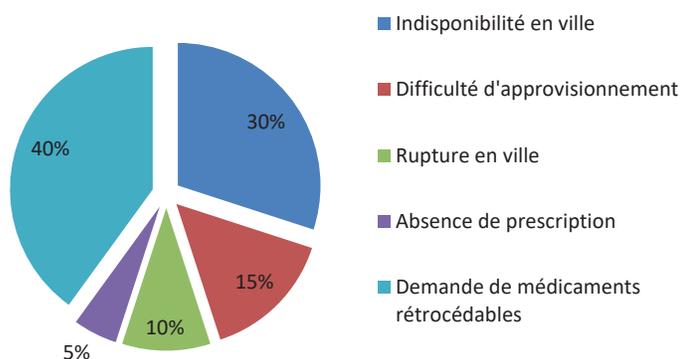
Résultats des Comités de Retour d'Expérience 2019-2020

Plus de 30% des déclarations concernent des médicaments indisponibles en ville, notamment des médicaments réservés à l'usage hospitalier.

40% des déclarations concernent des demandes de médicaments rétrocédables* par la PUI du CHAM.

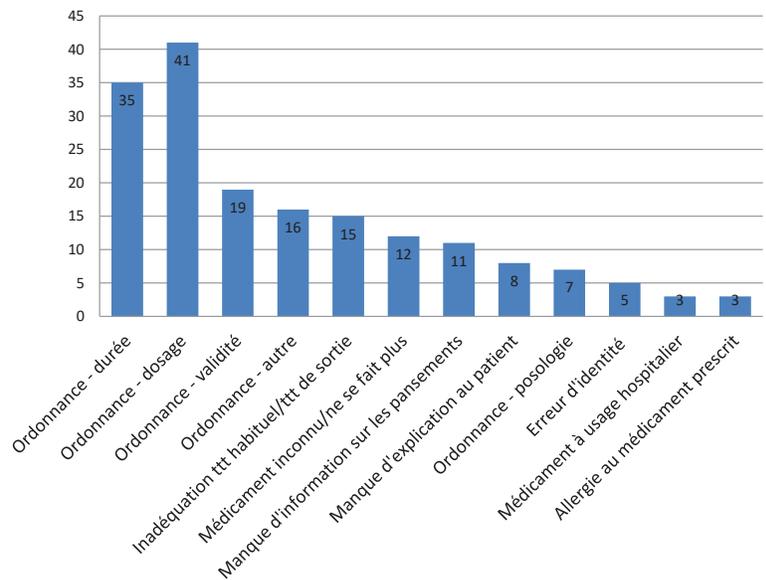
*Rétrocession de médicaments : dispensation de médicaments aux patients non hospitalisés (patients ambulatoires) par la pharmacie de l'hôpital. Liste restreinte de médicaments définie par l'ANSM appelée « liste de rétrocession ».

Déclaration par la PUI



12 types de difficultés sont rencontrés par les officines, principalement des erreurs et/ou des oublis de durées de traitement et de dosages des médicaments prescrits.

Répartition par difficultés rencontrées



Réunion d'information annuelle avec les pharmaciens officinaux : la dernière a eu lieu le 01/10/2020.

Actions mises en place en 2019-2020

- Communication du projet auprès des prescripteurs pour les sensibiliser à leurs prescriptions de sortie et auprès des officines de l'agglomération montargoise pour maintenir le rythme des déclarations.
- Envoi de plusieurs documents sur le bon usage des benzodiazépines, le lieu de dispensation des anti-infectieux par voie intraveineuse, les ruptures de médicaments...

Virginie BOUDAUD-MATJASEC
Ingénieur Qualité-Gestion des Risques

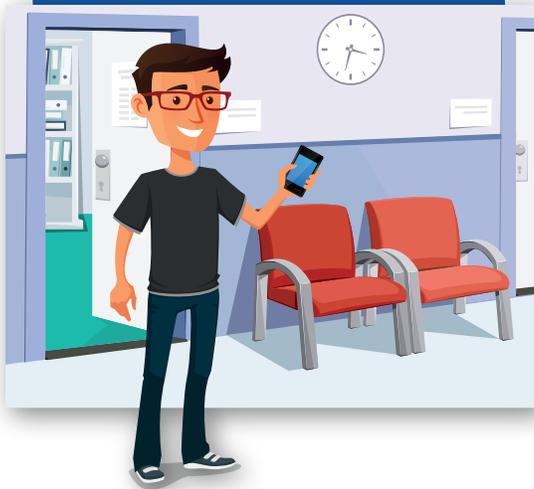
Julie BISSONNIER
Pharmacienne Hospitalière

Actions validées pour 2021

- Anticiper la sortie des patients ayant des traitements spécifiques (anti-infectieux, anticancéreux oraux, perfusion...).
- Projet de mettre en place une messagerie sécurisée de santé pour faciliter les envois de documents.
- Projet de mettre en place une ordonnance pansement standardisée.
- Définir un thème annuel pour déclencher des actions plus générales : thème pour 2021 : la cancérologie.
- 3 CREX par an. ■

COMMENT RÉSERVER VOTRE CHAMBRE INDIVIDUELLE ?

Patient programmé



1

Pierre a fait sa préadmission administrative, en ligne ou physiquement

2

Il reçoit un SMS avec un lien, pour lui proposer de faire sa demande de chambre individuelle en ligne

3

Pierre clique sur le lien et fait sa demande de chambre individuelle sur le site du CHAM ou au comptoir Happytal (hall d'accueil)

4

Le jour de son admission, Pierre reçoit un 2ème SMS avec un code, pour bénéficier des services de conciergerie Happytal

Patient non programmé



1

Pierre arrive aux urgences, puis est placé en chambre individuelle

2

Il reçoit un SMS pour l'inviter à remplir son consentement en ligne ou au comptoir Happytal (hall d'accueil)

3

Pierre est contacté par téléphone pour l'aider à remplir le formulaire : en ligne, au comptoir Happytal ou en étant accompagné s'il ne peut se déplacer

4

Une fois le formulaire rempli, Pierre reçoit un 2ème SMS avec un code, pour bénéficier des services de conciergerie Happytal

Pour demander votre chambre individuelle en ligne :



OU

Accès par QR Code :



Lien direct : www.ch-montargis.fr/usagers/reservez-votre-chambre-individuelle